



**LES ACTIONS DE LA SECTION
DU TARN-ET-GARONNE
2020 - 2025**

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
PRIX DE L'ENCOURAGEMENT AU CIVISME	5
13 octobre 2019 : Prix de l'Encouragement au Civisme.....	6
2020 à 2024 : Personnalités ayant présidé à la remise des prix	7
16 décembre 2020 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme	8
3 juillet 2021 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme.....	10
14 mai 2022 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme	12
18 mars 2023 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme	14
23 mars 2024 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme.....	16
PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE.....	19
2020 : Prix Départemental du Civisme pour La Jeunesse	20
2021 : Prix Départemental du Civisme pour La Jeunesse	22
PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)	23
2014 : Convention Prix du Comportement Citoyen aux JSP	24
29 septembre 2021 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP	26
16 septembre 2022 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP	28
16 juin 2023 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP	30
13 septembre 2024 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP	32
PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX ROUGE.....	35
2020 : Convention Prix des Jeunes Engagés de la Croix Rouge	36
12 février 2020 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge	38
11 décembre 2021 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge	40
10 décembre 2022 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge.....	43
27 novembre 2023 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge.....	45
PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE.....	49
20 mai 2022 : Remise du Prix de l'Initiative Mémoirelle.....	50
8 mai 2024 : Remise du Prix de l'Initiative Mémoirelle.....	53
RALLYE DE LA CITOYENNETE.....	57
17 mai 2022 : Rallye de la citoyenneté au Lycée Capou de Montauban.....	58
18 avril 2023 : Rallye de la citoyenneté au CIEC de Castelsarrasin	62
25 avril 2024 : Rallye de la Citoyenneté : Une Célébration de l'Engagement Jeune	64
FORUM DE LA CITOYENNETE.....	67
21 avril 2022 : Le deuxième forum de la citoyenneté au Lycée Capou.....	68
13 avril 2023 : Le troisième Forum de la Citoyenneté au Lycée Capou.	70
26 septembre 2024 : Le quatrième Forum de la Citoyenneté au Lycée Capou.....	72

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis, chers compagnons,

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle plaquette de l'ANMONM82, qui met en avant les différents prix que nous attribuons dans le cadre de notre engagement pour promouvoir le civisme et le comportement citoyen.

Tout d'abord, nous tenons à souligner notre volonté de valoriser et de récompenser les actions citoyennes qui contribuent à créer un monde meilleur. C'est pourquoi nous avons mis en place le Prix de l'Encouragement au Civisme, qui vise à saluer les initiatives individuelles ou collectives qui participent à renforcer le lien social et à promouvoir les valeurs républicaines.

Ensuite, nous sommes fiers de décerner chaque année le Prix du Comportement Citoyen, une distinction spécialement créée pour récompenser les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) en 4ème année de formation. Ces jeunes engagés font preuve d'un dévouement exemplaire et d'une grande responsabilité, et méritent d'être mis à l'honneur pour leur implication au sein de la communauté.

Par ailleurs, l'ANMONM82 est également fière de s'associer à la Croix-Rouge Française pour décerner le Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge. Cette récompense est destinée à honorer les jeunes qui se distinguent par leur engagement inlassable pour venir en aide aux plus vulnérables et pour participer activement à des actions humanitaires.

Enfin, soucieux de perpétuer la mémoire des grands événements de notre Histoire, nous avons mis en place le Prix de l'Initiative Mémoirelle. Cette récompense vise à honorer les actions qui contribuent à préserver et à transmettre la mémoire collective, en particulier celles qui sont menées envers la jeunesse, garantissant ainsi que les générations futures continuent d'apprendre des leçons du passé.

En conclusion, l'ANMONM82 est fière de mettre en avant ces différents prix, qui reflètent notre engagement indéfectible en faveur du civisme, de la citoyenneté et de la mémoire. Nous invitons tous ceux qui partagent ces valeurs à explorer cette nouvelle plaquette et à se joindre à nous dans cette noble mission de faire briller les actions et les comportements responsables au sein de notre société.

Je tiens ici à remercier les personnes qui ont été chargées de la réalisation et de la relecture de ce magnifique nouveau document qui synthétise nos actions envers les jeunes du département.

Je vous en souhaite bonne lecture et nous espérons vous rencontrer lors de chacune de nos actions au fil de l'année.



Le Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM 82



PRIX DE L'ENCOURAGEMENT AU CIVISME

13 octobre 2019 : Prix de l'Encouragement au Civisme

Passage de témoin entre le Président Robert Delbès et le Président Erick Lebrun.

La section du Tarn-et-Garonne est l'émanation de l'association nationale qui siège à Paris. Elle existe sur le département depuis les années 70 et depuis se sont succédé plusieurs présidents.

Le prix de l'encouragement au civisme a été créé par notre ami M. **Robert DELBES** avec son association des Médailleurs du Travail le 1^{er} décembre 1996 avec une première remise de prix le 27 juin 1997 à Labastide-Saint-Pierre.

Après une décision du comité directeur de la section en janvier 2019, ce prix a été transféré à la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. C'est ainsi que cette belle initiative va perdurer afin de continuer à récompenser des jeunes et moins jeunes engagés dans la citoyenneté, le civisme, le dévouement, le bénévolat et l'action humanitaire envers les autres.

Merci à M. **Robert DELBES** pour cette belle initiative et qu'il soit rassuré nous allons protéger et pérenniser « son bébé » comme il l'appelle.



***Le passage de témoin en date du 13 octobre 2019
entre le Président Robert DELBES et
le Président le lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
en présence de Madame le Maire de Montauban Brigitte BAREGES***

**Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82**

2020 à 2024 : Personnalités ayant présidé à la remise des prix

Depuis sa création en 1997, le prix de l'encouragement au Civisme a toujours été remis, lors des assemblées générales ou des congrès de l'association des Médailleurs du travail par Monsieur le préfet du département ou par son représentant.

C'est dire l'intérêt et la considération qui sont portés à cette œuvre par les représentants de l'État et l'association créatrice du prix. Nous souhaitons que cela puisse durer avec l'ANMONM 82.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

2020	Monsieur Maxime SAINT-GERMES Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET Préfète de Tarn-et-Garonne
2021	Monsieur Maxime SAINT-GERMES Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET Préfète de Tarn-et-Garonne
2022	Madame Catherine FOUCHEROT Secrétaire Générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne
2023	Monsieur Maxime SAINT-GERMES Directeur de l'ONaC/VG représentant Mme Chantal MAUCHET Préfète de Tarn et Garonne
2024	Monsieur Vincent ROBERTI Préfet de Tarn-et Garonne

L'association des Médailleurs du Travail de Tarn-et-Garonne a récompensé 561 jeunes en 22 ans de 1997 à 2019.

Depuis la reprise par l'ANMONM82, l'association a récompensé entre 2020 et 2024, 69 jeunes de 12 à 25 ans.

Cette jeunesse, ainsi encouragée ainsi, participe à l'avenir de notre département et de notre pays.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

16 décembre 2020 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme

En 1997, M. **Robert Delbès** président de la section 82 des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département de Tarn-et-Garonne. En 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale.

La promotion de cette année compte 10 lauréats. La remise de prix devait avoir lieu le 28 mars à la suite de l'assemblée générale de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. Mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 1er confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie et tout le monde devait se retrouver le 10 octobre. Un nouveau confinement avait raison de cette réunion et ce fut l'annulation de l'AG. Mais c'était sans compter sur la ténacité du président.

En effet, en liaison avec Mme **Aurore LOUIS** directrice du lycée Capou de Montauban, une cérémonie était organisée au sein de ce lycée le mercredi 16 décembre 2020. La majorité des lauréats étaient présents en fonction des disponibilités de chacun car leur situation entre le mois de mars et le mois de décembre avait évolué.



Le mot d'accueil de Mme Aurore LOUIS

Après un mot d'introduction réalisé par Mme **LOUIS**, le président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** prit la parole pour commencer la cérémonie et en rappelant que l'ordre national du Mérite (ONM) avait été créé en 1963 par le Général **de GAULLE** afin de récompenser les actes et les services des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est aussi fait pour inciter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir pour les autres dans leur vie. La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après son mot introductif il procéda à la remise des prix aux les personnes présentes.



Les Lauréats 2020 présents



Il était accompagné de Mme **Marie-Lou GARCIA** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) de Tarn-et-Garonne et de M. **Maxime SAINT-GERMES** directeur de l'ONaC/VG. Pour ajouter en solennité des membres du comité de section M. **Bernard VALETTE**, vice-président, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN** trésorier de la section et du porte drapeau, **Maurice HIRON**.

À l'issue de la cérémonie, le président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** remercia Mme **Aurore LOUIS** pour son accueil ainsi que M. **François Piperaux**, M. **Ludovic GRENOUILLEAU** et Mme **Isabelle ALVES** pour leur investissement et la recherche de jeunes méritants.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.

Les lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2020

Clément DUCROS (Moissac), Griselda MARGINIER (La Ville-Dieu-du-Temple), Quentin GOURINEL (Meauzac), Lucille JOUANY (Montauban), Maya SKRUCH (Montauban), Titouan SKRUCH (Montauban), Ségolène DOSSAT (Montauban), Maelle ROUY (Montpezat-de-Quercy), Pierre- Alexandre SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile, Romain SCHMITT (Caussade) prix remis le 24 octobre à son domicile par le président.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

3 juillet 2021 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme



La promotion de cette année compte 19 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 3 juillet 2021 au centre Louis Ormières à Montauban à la suite de l'assemblée générale de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM. La majorité des lauréats étaient présents en fonction des disponibilités de chacun car certains avaient pris déjà le chemin des vacances après une année chargée due à la crise sanitaire.

Dans son allocution le président, le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** rappela que l'ordre national du Mérite (ONM) avait été créé en 1963 par le Général **de GAULLE** afin de récompenser les actes et les services des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en cette période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après un mot d'introduction du président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, la remise de prix a débuté afin de récompenser les lauréats présents.

Pour cette cérémonie les autorités civiles et militaires présentes ont participé à la remise des



prix. M. le sénateur **Pierre-Antoine LEVI**, M. le Colonel **Stéphane AUTHIER** commandant le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne, M. **Claude DEMATHIEU** représentant le DDSP, M. le Commandant **Éric RASTOUIL** représentant le directeur du SDIS sans oublier M. le représentant du 17° RGP.

Le président de l'ANMONM 82 était accompagné de Mme **Marie-Lou GRACIA** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes de Tarn-et-Garonne et de M. **Maxime SAINT-GERMES** directeur de l'ONaC/VG qui représentait Mme **Chantal MAUCHET** préfète de Tarn-et-Garonne.

À l'issue de la cérémonie, M. le sénateur **Pierre-Antoine LEVI** remercia l'association de faire cette remise de prix car il est nécessaire dans cette période de mettre à l'honneur la jeunesse et tout particulièrement celle de Tarn-et-Garonne, tant les lauréats sont de beaux profils.

Au cours de cette cérémonie l'association avait décidé de remettre un prix spécial, le prix départemental du civisme pour la jeunesse, au jeune **Raphaël DECORDE** (15 ans) qui le 13 septembre 2020 a sauvé la vie d'une personne âgée. Devant la salle comble il a raconté sa belle histoire et tout le monde était impressionné par sa maîtrise pour gérer une situation complexe. Le prix fut remis par M. le sénateur **Pierre-Antoine LEVI**. Son dossier sera présenté au siège national pour être remarqué sur le plan national.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous.

Bravo à ces jeunes.



Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2021

Célia EINIG (Montauban), Lou-Anna DUPONT (Cazes-Mondenard), Elliot VIGIER (Montlaurun), Méline SALEVEILLES (Lauzerte), Emma PORÉE (Nègrepelisse), Alexiane PELLERIN-LUTTHRINGER (Labastide-du-Temple), Tobias OLIVOTTO (Montauban), Clément MICEK (Montauban), Raphael DECORDE (Montauban), Christophe BRESSOU (Bressols), Charlotte BOUQUET (Montauban), Chloé AYRAL (Pompignan), Jacco LIMBREK (Montain), Ibtissame EL AYRY (Montauban), Lola SANTAMARTA-BERRIER (Montauban), Satine FOUQUET (Montauban), Camille GUILLET (Montauban), Kévin ROUAIX (Montbartier), Solène MEYNARD (Montauban).

Lauréat du prix départemental du civisme pour la jeunesse 2021

Raphael DECORDE (Montauban).



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

14 mai 2022 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme

En 1997, M. **Robert DELBES** président de la section du Tarn-et-Garonne des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département. Mais depuis 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale

La promotion de cette année compte 14 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 14 mai 2022 dans la salle des fêtes du Faillal de Montpezat-de-Quercy à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82. Hormis un lauréat absent, ils étaient tous présents pour recevoir leur prix.

Dans son allocution le président le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN** rappela que l'Ordre National du Mérite (ONM) a été créée en 1963 par le général **de GAULLE** afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR-SOLIDARITE MEMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après un mot d'introduction du président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, la remise de prix a débuté afin de récompenser les lauréats présents.



Les Autorités et les lauréats 2022

Pour cette cérémonie certaines autorités civiles et militaires étaient présentes. C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix Mme **Catherine FOURCHEROT**, secrétaire générale et sous-préfète de l'arrondissement de Montauban, Mme **Valérie RABAULT** députée de Tarn-et-Garonne, M. le sénateur **Pierre-Antoine LEVI**, MM **José GONZALEZ** vice-président du conseil départemental, le Colonel **Fabrice DUDA** commandant la base de défense de Montauban, Monsieur **Gérard Mounié**, maire de Montpezat-de-Quercy ville hôte, le Lieutenant-colonel **JAILLOT** commandant en second le groupement de gendarmerie de Tarn-et-Garonne.

Le président de l'ANMONM 82 était accompagné de Mme **Marie-Lou GRACIA** présidente de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes de Tarn-et-Garonne et des membres de la section pour procéder à cette remise de prix.

Après avoir mis à l'honneur les jeunes et donc les nouvelles forces vives de la Nation, il a remis des diplômes d'honneur à des adhérents de plus de 88 ans qui œuvrent au sein de l'association.

À l'issue de la cérémonie, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre : M. **MOUNIE**, M. **LEVI**, Mme **RABAULT**, M. **GONZALEZ** et pour conclure Mme **FOURCHEROT** secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Au cours de cette cérémonie M. **DELBES** président d'honneur de l'association a reçu des mains du sénateur **LEVI**, la médaille du Sénat. Ce fut un grand moment d'émotion pour le récipiendaire.

Lauréats du prix de l'encouragement au civisme 2022

Quentin DIEUDONNE DE CARFORT (Montauban), Thibault VIDALO (Albias), Pia VIDALO (Albias), Lina SEDIRI (Montauban), Robin RAUJOL (Saint-Etienne de Tulmont), Apolline NATALI (Escatalens), Eva KULWIKOWSKI (Montauban), Arthur LOPES-HERITIER (Montauban), Matéo ALEGRE (Réalville), Manon DAURE (Montauban), Cloé CANEZIN (Dieupentale), Mélynda FREYMANN (Albefeuille Lagarde), Nicolas GAUBENS-MISTCHOUK (Montauban), Lucas SCHÖTTKE (Montauban) le benjamin.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

18 mars 2023 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme

En 1997, M. **Robert Delbès** président de la section de Tarn-et-Garonne des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département. Mais depuis 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale

La promotion 2023 compte 11 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 18 mars les Salons de Villenouvelle (Hôtel Kiryad) de Montauban à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82.

Dans son allocution le président rappela que l'ordre national du Mérite (ONM) a été créé le 3 décembre 1963, il y a 60 ans par le Général **de GAULLE** afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civils et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inciter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après ce mot d'introduction, le président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** procéda à la remise de prix.

Pour cette cérémonie de nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes.



C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix, M. **Maxime SAINT-GERMES** directeur de l'ONaC/VG, M. le sénateur **Pierre-Antoine LEVI**, Mme **Brigitte BAREGES** maire de Montauban accompagnée de M. **Robert INFANTI**.

Il faut noter aussi la présence de Mme **Catherine**

BOURDONCLE représentant le président du conseil départemental, de M. **Patrice GARRIGUES** et de Mme **Sabrina DELRIEU** conseillers régionaux Occitanie, de monsieur le Colonel **Fabrice DUDA** commandant la base de défense de Montauban. Les maires des communes de Castelsarrasin, Moissac et Reyniès ainsi que le représentant du président des maires de Tarn-et-Garonne avaient répondu favorablement à l'invitation.

Avant la remise proprement dite, un émouvant hommage à une éminente personne du département Mme **Marie-Louise GARCIA** décédée le 4 octobre 2022 fut rendu par Mlle **Shana LEVI**.

Après avoir mis à l'honneur les jeunes et donc les nouvelles forces vives de la Nation, le président a remis des diplômes d'honneur à des adhérents de plus de 88 ans qui œuvrent au sein de l'association.

Au cours de cette cérémonie le président le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** a procédé à l'intronisation d'une jeune porte drapeau Mlle **Emma POREE** qui s'est engagée à porter le drapeau de l'association.



Il est à noter que cette jeune fille a été lauréate du prix de l'encouragement au civisme en 2021. M. **Robert DELBES** lui a remis la médaille de la reconnaissance des bienfaits.

À l'issue, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre ont pris la parole M. **LEVI**, Mme **BAREGES**, Mme

BOURDONCLE, M. **GARRIGUES** et pour conclure M. le Colonel **DUDA**.

Après la photo d'ensemble, tous ont pu se retrouver pour partager le verre de l'amitié et un excellent repas pour ceux qui avaient réservé. Une belle journée remplie de joie et d'émotion.

Lauréats du prix de l'encouragement au civisme promotion 2023

Daphné LEBRUN (Castelmayran), Shana LÉVI (Montauban), DOLZAN Clément (Labastide-Saint-Pierre), MONSAVOIR Arwen (Montech), JOSSET Thaïs (Castelsarrasin), LENGUIN Esteban (Montauban), NICOLAS Théana (Saint-Porquier), URVOIS Flavie (Montauban), BENYAHYA EL MORABITY Hajar (Moissac), MANZANO Hugo (Montauban), MOTHES Charline (Donzac).



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

23 mars 2024 : Remise du Prix de l'Encouragement au Civisme

Depuis 2019 la section de l'ANMONM 82 présidée par le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN** a en charge la remise du prix de l'encouragement au civisme créée en 2017 par M **Robert DELBES**. Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale.

La promotion 2024 compte 14 lauréats (voir la liste ci-dessous). La remise de prix a eu lieu le 23 mars au sein du complexe « Aimé Padié » à Nègrepelisse à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82.

Avant de passer proprement dit à la cérémonie, le président **LEBRUN** donna la parole à Madame **Valérie RABAULT** Députée et 1^o Vice-présidente de l'assemblée Nationale.

Dans son allocution le président rappela que l'Ordre National du Mérite (ONM) a été créée le 3 décembre 1963, il y a 61 ans par le général **de GAULLE** afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civils et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR-SOLIDARITE MEMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.



Après ce mot d'introduction du président le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN** procéda à la remise de prix.

Pour cette cérémonie de nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes. C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix, M. **Vincent ROBERTI** préfet de Tarn-et-Garonne, Madame **Valérie RABAULT** députée de Tarn-et-Garonne, Madame **Aline SIMON** directrice de l'ONaC/VG, de monsieur de M. **Robert INFANTI**. Il faut noter aussi la présence de M. **Morgan TELLIER** maire de Nègrepelisse, de M. le colonel **DUDA** commandant la base de défense de Montauban. Le maire **REYNIES** et

les représentant des communes de Castelsarrasin, de Moissac, ainsi que le représentant du président des maires de Tarn-et-Garonne avaient répondu favorablement à l'invitation.

Avant de remettre deux diplômes d'honneur à deux adhérentes, mesdames **Geneviève AMBROSIO** et **Renée MONTEGUT** qui œuvrent au sein de l'association, le président **LEBRUN** a demandé à M. **ROBERTI** de remettre le « prix départemental du civisme pour la jeunesse ».



En effet dans les 14 lauréats la jeune **Justine GRECIAS** sortait du lot. Ce fut un moment d'émotion car elle fut surprise et très émue. Elle fut applaudie longuement par toute l'assemblée.

Au cours de cette cérémonie le président le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN** a procédé à l'intronisation d'une jeune porte drapeau **Noélie JOUIN** qui s'est engagée à porter le drapeau de l'association auxquelles elle serait conviée sur le secteur de Moissac. Pour terminer les remises de trophée le président le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN** a remis une médaille d'honneur à son trésorier le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN** qui travaille avec lui depuis 5 ans mais surtout qu'il tient cette fonction depuis près de 15 ans.

A l'issue de la cérémonie, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre ont pris la parole M. **DUDA**, M. **Morgan TELLIER** et M. **Vincent ROBERTI**.

Après la photo d'ensemble, et avant de se retrouver pour partager le verre de l'amitié



et un excellent repas pour ceux qui avaient réservés les participants ont participé à un dépôt de gerbe au monument aux morts de Nègrepelisse.

***Lauréats du prix de l'encouragement au civisme promotion
2024***

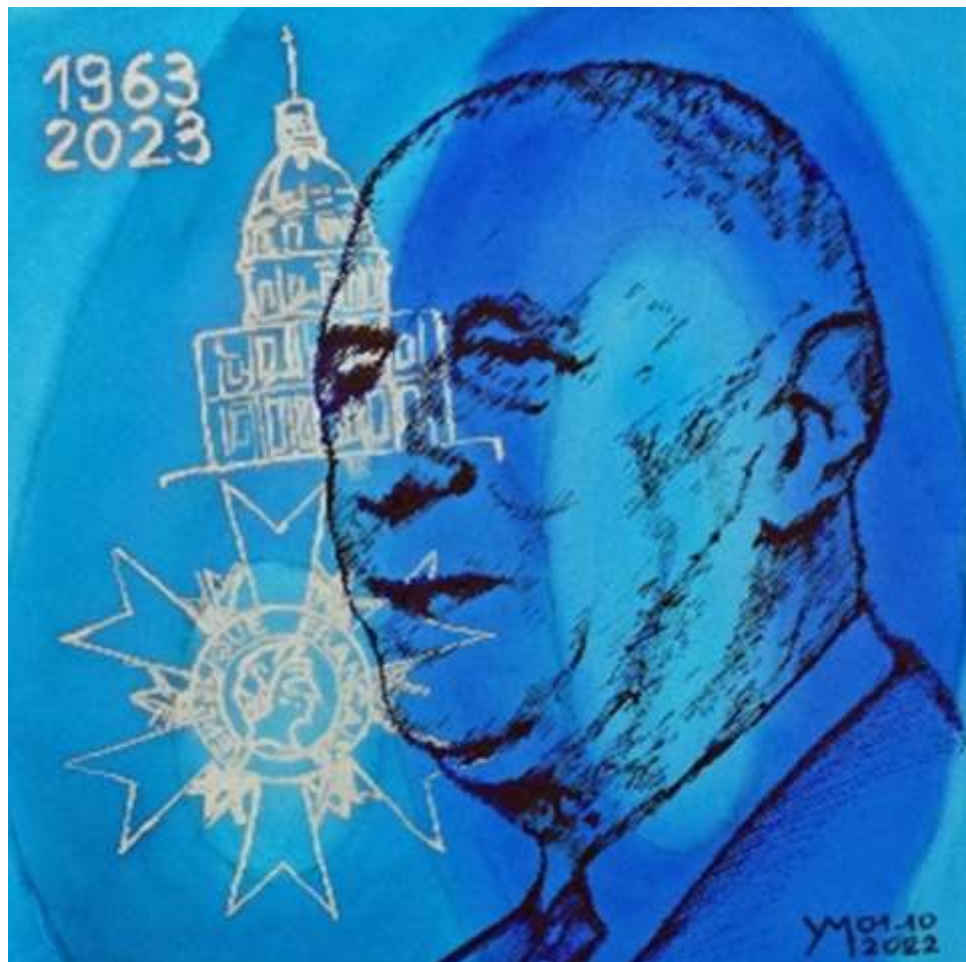
PHILIPSEN Magalie (CASTERA BOUZET), PHILIPSEN Ivona (CASTERA BOUZET), JOUIN Noélie (MOISSAC), DECORDE Clémence (MOISSAC), HATTINGUAIS-JOURDAN Maïtena (MONTAUBAN), BARCELO Victor (MERVILLE), DEBAERE Chloé (MOISSAC), CALMES Anaïs (CAUSSADE), PALUSTRAN Noa (CAMPSAS), ANGER Loan (LE BORNE), LARROQUE Noélie (PENNE), JUSTICE Guillaume (VERDUN-SUR GARONNE), DEPREZ Raphaël (NEGREPELISSE), GRECIAS Justine (ESCATALENS).

Lauréate du prix départemental du civisme pour la jeunesse

GRECIAS Justine (ESCATALENS).

**Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82**





PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE

2020 : Prix Départemental du Civisme pour La Jeunesse

Une jeune Moissagaise récompensée par la section de
Tarn-et-Garonne de l'ANMONM.



Ce samedi 10 octobre 2020 la section de Tarn-et-Garonne devait organiser son assemblée générale et la remise de prix de l'encouragement au civisme et du prix départemental du civisme pour la jeunesse à Montpezat-de-Quercy.

Mais les restrictions sanitaires empêchaient la tenue de ladite réunion car il était impossible pour les établissements recevant du public d'accepter plus de 30 personnes. Cela a obligé le président le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** à annuler également les remises des prix. Mais avec son comité il a tenu à procéder à la remise du prix départemental du civisme pour la jeunesse.

C'est ainsi que certains membres du comité de l'ANMONM 82, les drapeaux de l'ANMONM 82, de la Légion d'honneur et de l'association des anciens combattants de la résistance se sont retrouvés à Moissac dans l'excellent restaurant « les Délices d'Asie » pour accueillir la jeune **Tia CHAUMERET** ainsi que ses parents pour lui remettre cette belle distinction.

En effet cette jeune étudiante a créé en 2017 une belle association appelée « **Maladie en chute libre** ». Il a été possible de suivre ses activités de cet été qui ont été relatées dans des éditions précédentes. « Maladie en chute libre » est une association dont le but est de faire sauter en parachute tandem des personnes atteintes du cancer ou en rémission. Il s'agit aussi de leur faire passer une journée magique malgré la maladie.

L'association a son siège social à Moissac et au départ elle ne faisait sauter que sur trois centres. Mais depuis quelques temps les demandes sont de plus en plus

importantes et il est possible de pratiquer sauter plus loin comme à Lyon et bientôt à Lille.

Au cours de son discours le président insista sur l'origine de l'association et sur le soutien de sa maman et de ses amies. Depuis la création elle a pu offrir le grand saut à plus de vingt personnes. À l'issue de son discours, il remit à la jeune lauréate un magnifique trophée, un diplôme et quelques livres.

Le directeur de l'ONaC/VG, M. **Maxime SAINT-GERMES** excusé pour l'occasion a fait remettre des présents aux couleurs du « Bleuet de France ».

Au cours de cette cérémonie empreinte d'émotion pour toutes les parties, il fallait noter la présence du Chef d'escadron **Olivier MARI** commandant la compagnie de gendarmerie de Castelsarrasin et d'éminents membres de la section de l'ANMONM82 comme les anciens présidents, MM. **Jean-Marc DETAILLEUR** et **Robert DELBES**.

Merci à tous pour ce beau moment passé ensemble et notre association souhaite bonne chance à la jeune **Tia CHAUMERET** pour la poursuite de ses études et la continuité de cette belle initiative.

L'ANMONM 82 et son président seront toujours à ses côtés pour suivre l'activité de cette belle association.

À l'issue certains ont pu partager le verre de l'amitié et un excellent repas préparé par notre hôte du jour.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



2021 : Prix Départemental du Civisme pour La Jeunesse

A l'issue de l'AG de l'ANMONM82 du 3 juillet 2021, a été remis au jeune **Raphaël DECORDE** le prix départemental individuel du civisme. Au cours de cette remise de prix il a relaté (ci-dessous) son action.



C'est Monsieur le sénateur **Pierre-Antoine LEVI** qui lui a remis le trophée.

Le dimanche 13 septembre 2020, en fin de journée, je rentrais chez moi après avoir passé l'après-midi à la fête foraine des 400 coups avec mes amis, quand j'ai entendu crier en passant devant une maison de la rue Léon Cladel. Je me suis arrêté car je n'étais pas sûr d'avoir bien entendu et, là, j'ai clairement entendu « Au secours ! ». J'ai hésité une seconde car on voit tellement d'histoires d'enlèvements et de jeunes qui se font piéger. J'ai donc abordé une passante et je lui ai demandé d'entrer avec moi voir ce qui se passait. Nous sommes entrés et nous avons trouvé une vieille dame au sol qui semblait désorientée et confuse et qui nous a dit être là depuis plusieurs heures.

Malheureusement, ni la personne qui était entrée avec moi ni moi n'avions de téléphone et celui de la dame ne fonctionnait pas. J'ai couru frapper aux portes dans les étages mais personne n'a répondu. Par chance, il y avait un hôtel en face. J'ai traversé la rue, expliqué la situation au réceptionniste qui m'a permis d'appeler les pompiers. Je leur ai expliqué que nous n'avions pas osé déplacer la dame de peur de lui faire mal, qu'elle ne saignait pas, qu'elle était consciente mais confuse et effrayée. Je suis ensuite retourné dans l'appartement et je suis resté avec la dame pour la rassurer jusqu'à l'arrivée des pompiers qui sont venus très rapidement.

D'après les pompiers, nous avons bien fait d'intervenir car la personne âgée étant diabétique, les conséquences auraient pu être graves si elle n'avait pas été secourue rapidement.

Je suis ensuite rentré chez moi et j'ai raconté mon aventure à mes parents qui commençaient à s'inquiéter de ne pas me voir revenir. Je n'ai pas eu l'impression d'avoir accompli un acte exceptionnel, j'ai fait ce qu'il y avait à faire et j'ai pensé à mes grands-mères. Je n'aurais pas aimé que personne ne leur vienne en aide s'il leur était arrivé la même chose.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN AUX JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

2014 : Convention Prix du Comportement Citoyen aux JSP



UDSP 82



ANMONM
Section Tarn-et-Garonne

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TARN-ET-GARONNE

ET

LA SECTION TARN-ET-GARONNE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Entre les soussignés

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Tarn-et-Garonne, dénommée ci-après UDSP 82, représentée par le Commandant Max ROUX, son président,

Et

La section Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, dénommée ci-après Section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM, représentée par le Docteur James SIMON, son vice-président,

Il est convenu ce qui suit :

1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de décliner, au niveau départemental, les mesures prévues par la convention de partenariat, signée le 11 octobre 2013, entre le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et le Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

2 - But du partenariat

Dans un but commun de promotion et de diffusion des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme dans l'ensemble du corps social, l'UDSP 82 et la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM décident de nouer des liens de partenariat à travers la réalisation d'actions orientées principalement vers la jeunesse et la diffusion d'informations dans leur revue respective.

3 - Actions en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Conformément à la convention nationale, des actions de valorisation en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers peuvent se mettre en place comme par exemple :

La reconnaissance des actions individuelles et/ou collectives des JSP en utilisant comme vecteur privilégié le "Prix du civisme pour la jeunesse", et/ou le « Prix de l'Education citoyenne » organisés annuellement par l'ANMONM à l'échelon départemental et national et dont les conditions et les modalités d'attribution sont définies selon le règlement des prix respectifs.

Pour cela, les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers signaleront à l'UDSP 82 les faits marquants de Civisme et/ou de l'Education citoyenne répondant aux critères d'attribution respectifs.

La participation de Jeunes Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne aux cérémonies annuelles commémoratives de la création de l'Ordre National du Mérite lorsque celles-ci existent localement.

Toute autre action ponctuelle dont les caractéristiques rentreront dans le cadre de cette convention sera acceptée d'un commun accord par l'UDSP 82 et par la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM, notamment la remise de coupes, trophées et diplômes ou toute autre récompense à l'occasion de rassemblements techniques départementaux. Les logos des deux associations devront figurer sur ces récompenses.

4 - Communication et affichage autour du partenariat

L'UDSP 82 et la section Tarn-et-Garonne de l'ANMONM désigneront chacun un correspondant respectif. Ils seront en charge d'élaborer les règles et dispositifs de communication et d'affichage relatives à l'application de ladite convention.

De manière générale, chaque partie soumettra à l'autre pour validation préalable toute publication et/ou action de communication mentionnant la présente convention ou faisant usage de son nom, logo ou image.

5 - Durée de la convention

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2014. Elle se poursuivra par tacite reconduction par période d'un an.

La dénonciation de la convention nationale n'entraîne pas d'office la dénonciation de la présente mais peut entraîner la modification de celle-ci pour reprendre en son sein les termes et les mesures nationales.

Cette convention départementale pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au terme de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre partie au plus tard trois mois avant la date d'échéance.

En cas de difficulté dans l'exécution des engagements figurant dans la présente convention, les parties privilégieront la recherche d'une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige auquel la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité, son interprétation que son exécution, sera porté devant le tribunal compétent prenant en compte le fait que les sections n'ont pas la personnalité morale et peuvent signer la présente convention, en vertu d'un pouvoir spécial délivré par le Président national placé en annexe.

Fait à Montauban en deux exemplaires originaux, le 7... 2014

Pour l'UDSP 82



Commandant Max ROUX

Pour la section Tarn-et-Garonne
de l'ANMONM



Docteur James SIMON,
Vice-Président

29 septembre 2021 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP

Le 29 septembre 2021 avait lieu la 5^{ème} cérémonie de remise du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux du SDIS 82. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 78 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marquer la fin de 4 années de formation.

La particularité de cette cérémonie est qu'elle regroupe deux promotions, celle de l'année 2020 et celle de 2021. En effet en 2020, il n'a pas été possible de faire cette cérémonie au motif de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Cette cérémonie avait lieu sous la présidence de Mme **Chantal MAUCHET** préfète du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de M. le **Colonel THERON** directeur du SDIS 82 pour remercier toutes les autorités présentes pour cet événement et du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard VALETTE**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.



Les jeunes récompensés et les autorités

Débute la deuxième phase où l'Adjudant **BONNEFOUX** représentant le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Colin et Corentin**) ont raconté leur expérience individuelle au cours de ces quatre années de formation. Toujours dans cette partie il a été demandé au Sergent **Pierre CAPITAIN** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. M. **Bernard VALETTE** donna ensuite la parole au Capitaine **Serge CONTE** en tant que chef de centre de secours de Caylus. Dans cette phase, il a été demandé à M. **Emmanuel CROS** maire de Laguëpie et vice-président du CASDIS de donner son sentiment en qualité d' élu sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.



Ensuite ont été récompensés les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils sont des pôles de formation

d'Albias/Nègrepelisse, Lauzerte/Montaigu-de-Quercy, Verdun-sur-Garonne, Caylus, Montauban et Valence d'Agen. Cinq jeunes, ont été remarqués. Il s'agit de **Julie PETILLON** du pôle de Lauzerte,

Guillaume

ALASTRA du pôle de Verdun-sur-Garonne, **Marion BRASSAC** du pôle de Caylus, **Sébastien PERRIN** du pôle de Montauban et d'**Océane DESPREZ** du pôle de Valence d'Agen.

En plus du diplôme du comportement citoyen, ils ont reçu le trophée de l'ONM remis par Mme la Préfète **Chantal MAUCHET**, M. le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, M. **Emmanuel CROS**, du Colonel **Olivier THERON** et M. le Capitaine **MORELLATO** représentant le président de l'union départementale des Sapeurs-pompiers. Après cette remise de trophées chaque jeune sapeur-pompier a reçu des mains des autorités le diplôme du comportement citoyen accompagné du livret sur le « Mérite » et un autre sur la citoyenneté.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole pour exprimer leur admiration et leur satisfaction. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ses jeunes et de cette volonté d'agir alors que l'individualisme est de mise. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

16 septembre 2022 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP

Le 16 septembre 2022 avait lieu la 6^{ème} cérémonie de remise du prix du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux du SDIS 82. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 36 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marqué la fin de 4 années de formation.

Cette cérémonie avait lieu sous la présidence de M. **Julien HENRARD**, sous-préfet de Montauban chargé de mission auprès de Mme **Chantal MAUCHET** préfète du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de M. le Colonel **Olivier THERON** directeur du SDIS 82 pour remercier toutes les autorités présentes pour cet événement et du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard VALETTE**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'histoire de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant-chef **BONNEFOUX** représentant le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Lydie** et **Clément**) ont raconté leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Sergent **Stephen LANGLADE** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. Puis la parole fut donnée à M. **Gérard MOUNIE** maire de Montpezat-de-Quercy pour donner son sentiment en tant qu'élus sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département. Prestation très appréciée car elle fut vraiment concrète et proche du terrain.



Les jeunes récompensés et les autorités



Ensuite ont été récompensés les JSP présents ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils viennent des pôles de formation de Laguëpie, de Caussade ~ Montpezat-de Quercy, de Castelsarrasin ~ Moissac et des Apprentis d'Auteuil. Auparavant les quatre pôles de formation furent récompensés d'un trophée remis par M. le sous-préfet **Julien HENRARD**, par M. le Président de l'ANMONM82, le Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, par M. le Colonel **Olivier THERON** directeur du SDIS 82 et par M. le Lieutenant **François-Xavier EVRARD** président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne.

En plus du diplôme du comportement citoyen chaque jeune sapeur-pompier a reçu des mains des autorités présentes le diplôme du comportement citoyen accompagné d'un livret sur la citoyenneté.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole pour exprimer leur admiration et leur satisfaction. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ces jeunes et de cette volonté d'agir où l'individualisme est de mise. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.



En fin de cérémonie, le Colonel **Olivier THERON** a voulu remettre un diplôme du jeune secouriste à **Noan** (8 ans) et à **Lana** (5 ans), enfants du Commandant **Angélique CANDELLE**, qui par suite du malaise cardiaque de leur grand-père, ont fait preuve de courage et qui ont

rapidement appelé, sans s'affoler, les secours.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

16 juin 2023 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP

Le 16 juin 2023 avait lieu la 7^{ème} cérémonie de remise du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne dans les locaux de la préfecture de Tarn-et-Garonne sous la présidence de M. **Vincent ROBERTI**, préfet. L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 20 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marquer la fin de 4 années de formation.



Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases.

Après un mot d'accueil de M. le préfet et l'intervention du président de la section de l'ANMONM 82, M. **Bernard VALETTE**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des « CRACS » : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. Au cours de la formation de JSP et pour la première fois, les JSP ont une initiation aux ordres nationaux et à la médaille militaire.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant-chef **Jean-Pierre ARILLA** responsable des JSP du pôle Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier a fait un exposé complet sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Célia** et **Quentin**) ont relaté leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Caporal **Thomas BAÏSE** d'exprimer son sentiment en

sa qualité de formateur. Puis, la parole fut donnée à Mme **Aline CASTILLO**, maire de Corbarieu pour donner son sentiment en tant qu'élue sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.



Les jeunes récompensés et les autorités

Les deux pôles de formation récompensés sont ceux de Lavit-de-Lomagne et de Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier auxquels le président, le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** remis un trophée à chacun. Ensuite ont été récompensés individuellement les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Chacun des JSP reçus des mains des autorités présentes son diplôme du brevet national de JSP et le prix du comportement citoyen.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole. Le Lieutenant **François-Xavier EVRARD**, président de l'Union départemental des JSP, M. **Emmanuel CROS**, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 et M. **Vincent ROBERTI**, préfet de Tarn-et-Garonne ont pu exprimer leur admiration et leur satisfaction devant l'abnégation de ces jeunes. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ces jeunes et leur volonté d'agir alors que l'individualisme est de plus en plus présent dans notre société. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants dans les jardins de la préfecture.

Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

13 septembre 2024 : Remise du Prix du Comportement Citoyen aux JSP



Le 13 septembre dernier, la préfecture de Tarn-et-Garonne a vibré au rythme de l'engagement civique lors de la 8ème cérémonie de remise du Comportement Citoyen. Présidée par M. **Vincent ROBERTI**, préfet du département, cette soirée a été l'occasion de célébrer le dévouement de 19 jeunes sapeurs-pompiers qui ont achevé avec succès quatre années de formation.

Initialement programmée pour le 28 juin, la cérémonie a dû être reportée en raison des circonstances politiques. Bien que 33 jeunes aient été attendus, seul un groupe trié sur le volet a pu se rendre à cette belle distinction, témoignant néanmoins de leur engagement et de leur persévérance.

La soirée a été structurée en quatre phases, commençant par des mots d'accueil prononcés par M. le préfet. Le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, président de l'ANMONM 82, a

ensuite rappelé que cette distinction est née de l'initiative de M. **Jean-Marc DETAILLEUR**. Il a exprimé sa fierté de mettre en lumière l'engagement de ces jeunes, face à une société de plus en plus individualiste, et a souligné les valeurs humaines fondamentales qu'ils incarnent.



L'importance de promouvoir l'esprit civique parmi les jeunes a ensuite été abordée par le vice-président **Bernard VALETTE**, qui a joué le rôle de maître de cérémonie. Il a détaillé les objectifs de l'ANMONM en matière de développement des jeunes en tant que Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS). Dans le cadre de leur formation, ces jeunes avaient également reçu une initiation aux ordres nationaux et aux distinctions militaires, renforçant ainsi leur identité citoyenne.

La deuxième phase de la cérémonie a vu l'adjudant-chef **Christophe BONNEFOUX** présenter le cycle de formation conçu pour les jeunes sapeurs-pompiers. Deux d'entre eux, **Mathilde** et **Ly'Eden**, ont partagé des témoignages inspirants, évoquant les cours théoriques, les manœuvres, et les activités sportives qui ont rythmé ces quatre années. Le Sergent-chef **Xavier POUX**, formateur au sein de cette filière, a également pris la parole, tout comme M. **Thierry DELBREIL**, maire de Lafrançaise, qui a salué leur dévouement en déclarant : « On ne naît pas citoyen, on le devient. » Ces jeunes sapeurs-pompiers incarnent un exemple à suivre pour toute une génération.



Les pôles de formation de Dunes, Saint-Antonin-de-Noble-Val, Lafrançaise et Beaumont-de-Lomagne ont été mis à l'honneur, chaque unité recevant un magnifique trophée des mains des autorités présentes. En plus de leur diplôme du brevet

national, chaque lauréat s'est vu remettre le prix du Comportement Citoyen ainsi qu'un livret sur la citoyenneté, symboles de leur engagement et savoir-faire.



La phase finale de la cérémonie a permis à plusieurs autorités de prendre la parole, dont le lieutenant François-Xavier Evrard, président de l'Union départementale des JSP, et M. **Michel WEILL**, président du conseil départemental. Chacun a exprimé son admiration pour les jeunes sapeurs-pompiers, insistant sur l'importance de leur action dans un contexte social de plus en plus tourné vers l'individualisme.



M. **ROBERTI** a conclu ses propos en affirmant que ces jeunes représentent une force pour l'avenir, soulignant que leur formation constitue une véritable école de la vie.

La cérémonie s'est achevée par une photo de groupe prise dans la cour d'honneur de la préfecture, suivie d'un pot de l'amitié réunissant tous les participants, illustrant ainsi l'esprit de camaraderie et de partage qui règne entre ces jeunes espoirs du service public. Émotion et fierté étaient palpables tout au long de cette soirée mémorable, et l'année prochaine, la communauté se rassemblera à nouveau pour célébrer l'engagement des nouvelles générations de jeunes sapeurs-pompiers.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82





LES
GESTES
QUI
SAUVENT



CROIX-ROUGE FRANÇAISE



PRIX DES JEUNES ENGAGÉS DE LA CROIX ROUGE

2020 : Convention Prix des Jeunes Engagés de la Croix Rouge


croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS




ANMONM
Section Tarn et
Garonne

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LA DELEGATION TERRITORIALE de la CROIX ROUGE FRANCAISE de TARN-ET-GARONNE

Représentée par son Président en exercice Monsieur Georges CHRISTOPHE

et LA SECTION de TARN-ET-GARONNE de L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Représentée par son président en exercice Monsieur Erick LEBRUN.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La présente convention a pour objet de décliner, au niveau départemental ou régional, les mesures prévues par la convention de partenariat, signée le 21 novembre 2018, entre le Président national de la Croix Rouge française et le Président national de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, visant à promouvoir et diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme dans l'ensemble du corps social, représentées par les actions des « Jeunes Engagés de la Croix Rouge française et celles de leurs formateurs ».

I - Actions en faveur des « Jeunes Engagés de la CRF »

Conformément à la convention nationale, les parties conviennent de mettre en œuvre, selon des dispositions pratiques déclinées ultérieurement, des actions de valorisation des « Jeunes Engagés CRF » et de leurs formateurs, comme par exemple :

A - LE PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Deux prix spécifiques pour les « Jeunes Engagés CRF » sont créés :

- Prix de l'Engagement citoyen à titre collectif :

Il est destiné à valoriser un groupe de Jeunes Engagés CRF qui s'est particulièrement investi au cours de l'année civile.

- Prix de l'Engagement citoyen individuel :

Il est destiné à un Jeune Engagé CRF qui s'est particulièrement illustré au cours de l'année civile.

Ces Prix sont décernés annuellement à l'échelon départemental et national par l'ANMONM et la Croix Rouge française, selon les conditions et les modalités d'attribution définies selon le règlement.

La délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de la Croix Rouge signalera à la section locale de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM les faits marquants d'engagement citoyen à valoriser.

B - LA PARTICIPATION DES JEUNES ENGAGÉS AUX CEREMONIES

Les jeunes engagés auprès de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de la Croix Rouge seront invités aux cérémonies annuelles commémoratives de la création de l'Ordre National du Mérite

l'ANMONM.

C - EN COMPLÉMENT DU « PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN »

Il est précisé de valoriser les actions collectives ou individuelles des « Jeunes Engagés CRF » et des animateurs à l'occasion d'événements forts, au niveau national ou départemental, organisés par la délégation territoriale de la Croix-Rouge de Tarn et Garonne et/ou la section de Tarn et Garonne de l'ANMONM), tel que : la célébration de la création de l'Ordre National du Mérite, l'Assemblée générale CRF, le congrès régional et départemental de la CRF, et toutes autres manifestations locales.

Le choix de l'événement se fait par entente réciproque.

Les récompenses peuvent être de plusieurs types, par exemple : trophée, médaille, diplôme d'honneur, lettre de félicitations, etc.

2 - Communication et affichage du partenariat

La délégation territoriale de Tarn-et- Garonne de la Croix Rouge et la section de Tarn-et - Garonne de l'ANMONM désigneront chacun un correspondant respectif. Ils seront en la charge d'élaborer les règles et dispositifs de communication et d'affichage relatifs à l'application de ladite convention, en vue de réciproquement valoriser leur visibilité.

Chacune des parties est propriétaire de son logo et de sa dénomination sociale et autorise l'autre à mentionner le présent partenariat dans les supports de communication, les revues respectives et à faire apparaître son logo et sa dénomination sociale dans le cadre de la réalisation du présent partenariat, et ultérieurement à des fins historiques.

Cependant, chaque partie soumettra à l'autre pour validation préalable toute publication et/ou action de communication mentionnant la présente convention ou faisant usage de son nom, logo ou image.

3 - Durée, modification, litige

La présente convention est conclue à compter de sa date de signature jusqu'au 31 décembre 2020. Elle est annuellement reconduite tacitement au 1^{er} janvier pour une durée de 1 an.

Cette convention départementale pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au terme de chaque période contractuelle par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie au plus tard deux mois avant la date d'échéance.

La présente convention peut également prendre fin en cas de non-renouvellement ou de résiliation de la convention signée au niveau national entre la CRF et l'ANMONM.

La fin de la convention a pour conséquence, à compter de sa date de notification, la cessation immédiate de toute action commune, y compris les actions en cours.

Des modifications peuvent être apportées à la convention par les parties à tout moment, par voie d'avenant.

En cas de difficulté dans l'exécution des engagements figurant dans la présente convention, les parties privilégieront la recherche d'une solution amiable. Dans le cadre de ce règlement amiable, l'ANMONM siège et la CRF pourront intervenir en qualité de médiateur.

Fait à Montauban, le 12 février 2020

**Pour la Croix Rouge française
Délégation territoriale de Tarn et Garonne**

**Le président départemental
Georges CHRISTOPHE**



Pour l'ANMONM 82

**Le président départemental
Erick LEBRUN**



12 février 2020 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge

PROMOTION ANNÉE 2020

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse.

C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ses présidents successifs. En effet ce fut le prix du comportement citoyen qui est remis chaque année en préfecture aux jeunes sapeurs-pompiers sous l'impulsion de M. **Jean-Marc DETAILLEUR**. Depuis un an, le prix de l'encouragement au civisme créé par M. **Robert DELBES** ex-président des médaillés du travail et président de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM a été transféré à cette section de l'ANMONM 82. En 2020 ont été récompensés au lycée Capou 13 jeunes pour leur actions citoyennes.



Un des derniers prix créés est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus d'un an, après la signature d'une convention nationale, le président de l'ANMONM 82, le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** a pris son bâton de

pèlerin pour proposer à M. **Georges CHRISTOPHE**, président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de déclinier cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur de jeunes bénévoles.

C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Dans une précédente édition du Petit Journal, il avait relaté la signature de cette convention entre les deux parties sous la présidence de M. le préfet **Pierre BESNARD**.

La promotion 2020 compte 8 lauréats de moins de 25 ans. La remise de prix devait avoir lieu au mois de novembre mais en raison de la crise sanitaire et la mise en place du 2^{ème} confinement celle-ci a été reportée. Une nouvelle date était choisie d'un commun accord et tout le monde se retrouvait en petit comité le 13 février à 11h00 dans locaux de la Croix-Rouge à Montauban.

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler, ces jeunes ont participé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la participation de la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires.



Ces actions ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82 et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française.

Chacun a pu recevoir des mains du président de l'ANMONM 82 un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous. Bravo à ces jeunes.



Lauréats des jeunes engagés de la Croix-Rouge 2020

Charlotte Marie PUDAL (Montauban), Ornella BŒUF (Bressols), Sabrina CORDONNIER (Verlhac-Tescou), Esther FOUCAUD (Montauban), Alexandre MEUX (Bressols), Doriane MATTMULLER (Corbarieu), Andréa MARCHETTI (Faudoas), Léanne AILHAS (Castelsarrasin).

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

11 décembre 2021 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge

PROMOTION ANNÉE 2021

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ses présidents successifs et la remise de différents prix.

Le dernier prix créé depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus de deux ans, après la signature d'une convention nationale en 2018, le président de l'ANMONM 82, le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** a pris son bâton de pèlerin pour proposer à **M. Georges CHRISTOPHE**, alors président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne de décliner cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur des jeunes bénévoles du département. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Le nouveau président départemental **M. Alain DROCOURT** a repris avec



Les jeunes récompensés et les autorités

vigueur cette initiative.

Pour cette cérémonie des autorités prestigieuses étaient présentes. Mme **Émilie AUSSINE**, directrice de cabinet et représentant Mme la préfète de Tarn-et-Garonne, Mme **Valérie RABAULT**, députée de Tarn-et-Garonne. M. **Pierre-Antoine LEVI**, sénateur de Tarn-et-Garonne, M. **Michel WEILL** président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Mme **Laurence PAGES** adjointe au maire de Montauban en charge des politiques sociales.



La promotion 2021 comme celle de 2020, compte 8 lauréats âgés de 13 à 25 ans.

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler ces jeunes ont participé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la participation de la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires. Ces actions ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82 et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française. M. **DROCOURT** a précisé dans son allocution que son vœu le plus cher est de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée ainsi qu'un petit livret sur la citoyenneté et un autre sur le « Mérite ». À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir. Servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Elles saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont souligné que cette jeunesse souvent décriée montre aussi que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 8 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie du partage du verre de l'amitié. Bravo à ces jeunes.

Les Lauréats de la promotion 2021 des jeunes engagés de la Croix-Rouge

Natacha CLEMENTE (25 ans), Emma SALVADORI (19 ans), Clément DIAS (18 ans), Marie LHERNOUT (17 ans), Malaury CHAVANNE (17 ans), Morganne FIGUS NOIROT (15 ans), Valentin FIGUS NOIROT (14 ans), Mahé CAMBOUNET (13 ans).



Les jeunes récompensés

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



10 décembre 2022 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge

PROMOTION ANNÉE 2022 : Une jeune promotion mais de qualité

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proches de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs et la remise de différents prix.

Le dernier prix créé depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus de trois ans, après la signature d'une convention nationale en 2018, le président de l'ANMONM 82, a rendu visite à M. **Georges CHRISTOPHE**, alors président de la délégation territoriale de Tarn-et-Garonne pour lui proposer de décliner cette convention au niveau départemental. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Son successeur M. **Alain DROCOURT** a repris avec vigueur cette initiative.

De prestigieuses autorités étaient présentes à cette cérémonie. M. **Julien HENRARD** sous-préfet et secrétaire adjoint et représentant Mme la préfète de Tarn-et-Garonne, M. **Pierre-Antoine LEVI**, sénateur de Tarn-et-Garonne, Mme **Catherine BOURDONCLE**, vice-présidente du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Mme **Agnès DETAILLEUR** et Mme **Angèle LOUCHART** conseillères municipales de la mairie de Montauban.

La promotion 2022 ne compte que 5 lauréats âgés de 11 à 16 ans mais quelle qualité dans les cursus de ces jeunes !

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs.

Tous ont participé à de nombreuses actions humanitaires au sein de cette belle institution. Il est à noter la présence de la benjamine de la promotion, **Noëlie** âgée de 11 ans qui a fait don de ses jouets et de ses vêtements qu'elle n'utilisait plus. Elle a dès lors, intégré les services de la Croix-Rouge sur Caussade au sein de la « vestiboutique ». Elle a ému les personnes présentes.



Noëlie Larroque

Les actions de ces jeunes ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82. C'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française.

M. **Alain DROCOURT** a précisé dans son allocution que ses vœux les plus chers étaient de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée, un petit livret sur la citoyenneté, un autre sur le « Mérite » et une plaquette « *2020 année du Général **de GAULLE*** ».

À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir, servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Elles saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont souligné que cette jeunesse souvent décriée montre aussi que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 5 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie du partage du verre de l'amitié. Bravo à ces jeunes.



Les jeunes récompensés et les autorités

Les Lauréats de promotion des jeunes engagés de la Croix Rouge, promotion 2022

Arthur ANJOUY (16 ans), Noah BERREDJEM (15 ans), Jules MARQUES (12 ans), Elsa AILHAS (12ans) Noëlie LARROQUE (11 ans).

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

27 novembre 2023 : Remise du Prix des Jeunes Engagés de la Croix-Rouge

PROMOTION ANNÉE 2023

L'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) dans les axes donnés dans la feuille de route du président national demande aux sections départementales d'être proche de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs et le remise de différents prix.

Le dernier né des prix depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge française de Tarn-et-Garonne et sous l'impulsion du Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** il a été décliné au niveau du département de Tarn-et-Garonne.

Les autorités



Pour cette cérémonie des autorités prestigieuses étaient présentes. Mme **Marine HAMEL** députée de Tarn-et-Garonne, M. **Michel WEILL** président du conseil départemental, Mme **Pauline FORESTIER** conseillère municipale de la mairie de Montauban, M. le Colonel **Fabrice DUDA** commandant la base de Défense de Montauban, M. **Pédro RODRIGUEZ** représentant le maire de Caussade, sans oublier les nombreux présidents d'associations patriotiques amies qui avaient fait le déplacement.

Les autorités



La promotion 2023 compte quatre excellents lauréats âgés de 13 à 20 ans.

L'un après l'autre, le président de l'ANMONM82 le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** et **M. Francis CAUSSANELLE** vice-président de la délégation Territoriale de Tarn-et-Garonne prirent la parole afin de féliciter ces jeunes empreints d'investissement et de belles valeurs.

Tous ont participé à de nombreuses actions humanitaires au sein de cette belle institution.

Les actions de ces jeunes ont été reconnues par les responsables de la Croix-Rouge et de l'ANMONM 82. C'est tout justement que ces actions devaient être récompensées. Ils savent honorer la devise de l'ANMONM qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la Croix-Rouge française. **M. Francis CAUSSANELLE** a précisé dans son allocution que ses vœux les plus chers étaient de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Chacun a pu recevoir des mains des différentes autorités présentes un diplôme de reconnaissance et un magnifique trophée, un petit livret sur la citoyenneté, une plaquette « 2020 année du Général **de GAULLE** », un livre sur la médaille militaire offert pour l'occasion par le Major **Henry DESSAUX**, président départemental de la Médaille militaire, un tee-shirt aux couleurs du Bleuets de France et quelques objets offerts par l'Armée de Terre.





À l'issue de la remise de prix chaque personnalité a pris la parole pour féliciter ces jeunes qui prenaient sur leur temps libre pour servir, servir les autres au sein d'une association humanitaire qui à travers le monde, la France et le département porte des valeurs et des principes depuis près de 160 ans. Mme **Valérie RABAUULT** qui avait décliné l'invitation au dernier moment pour un agenda chargé, avait précisé au président de l'ANMONM82 qu'elle reconnaissait en ces jeunes une démarche exemplaire et exceptionnelle ainsi que celle de l'ANMONM 82. Mme **Marine HAMELET** quant à elle remercia ces quatre jeunes et les encourageait dans leur choix de s'engager pour les autres. « *Vous êtes l'avenir de la Croix-Rouge* ».

Les autorités saluaient également la signature de ce partenariat qui s'inscrit dans une démarche d'union et de solidarité. Elles ont aussi montré que cette jeunesse souvent décriée, montre que son engagement associatif était réel et important. L'engagement sincère de ces 4 jeunes mis à l'honneur en est la preuve.

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous suivie par le partage du verre de l'amitié. Bravo à ces jeunes.

Les lauréats des jeunes engagés de la Croix-Rouge promotion 2023

Yoann MONVOISIN unité locale de Caussade (13 ans), Elsa SCHOTTKE unité locale de Montauban (16 ans), Marouane EL AMRANI unité locale de Montauban (18 ans), Émilie LOCHON unité locale de Montauban (20 ans).

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE

20 mai 2022 : Remise du Prix de l'Initiative Mémoirelle

Lycée « François Mitterrand » de Moissac : Un projet mémoriel récompensé à la sous-préfecture



"Monsieur le maire, vous pouvez être fier de vos administrés et de ce qu'ils ont fait en 39-45".

C'est en ces termes que dans son allocution de clôture, Mme la préfète **Chantal MAUCHET** a conclu son intervention relatant la protection de plus de 500 enfants juifs et félicitant la population moissagaise de l'époque pour les avoir sauvés et protégés de la barbarie anti-juive nazie sévissant alors. Pas un de ces enfants n'a été déporté. Le courage, le silence, la générosité moissagaise ont permis cela.

Mme **Chantal MAUCHET** a trouvé les mots justes pour rappeler cette page indélébile de l'histoire moissagaise qui permettra peut-être un jour à la commune de s'appeler "Moissac, ville des Justes" et d'enlever le mot "oubliée".

Pour que cet acte reste dans toutes les mémoires, les élèves volontaires de terminale du lycée François-Mitterrand, accompagnés à cette cérémonie par leur proviseur, M. **Bruno PASQUET**, la proviseure adjointe Mme **Émilie PIQUE**, des enseignants d'histoire-géographie, Mme **Fanny DUCLAUX** et MM. **Alexis SEMPE**, **Serge ROUZIE**, et de la documentaliste **Stéphanie BOUTEVIN**, ont mis en place avec la société Baludik un projet pédagogique autour de l'action mémorielle : *"Le Tarn-et-Garonne en Résistance. Résistances juives et Justes parmi les nations : l'exemple de Moissac"*.

Un parcours mémoriel et une application

"Ce projet englobe la mise en place d'un parcours mémoriel dans les villes de Moissac et Montauban, avec des cartels explicatifs positionnés en divers points évocateurs de l'histoire des enfants juifs, des Justes et des Résistants, et la création d'une application numérique mémorielle. Cette application numérique, réalisée par la société Baludik et les élèves, permet d'inciter les publics les plus difficiles à toucher et réaliser ce parcours mémoriel".



Remise du trophée par le président Érick Lebrun

Ce projet fut présenté par les élèves et il leur a valu le « prix de l'initiative mémorielle », récompense remise par le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, président de l'ANMONM 82 (Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite section du Tarn-et-Garonne).



Une classe récompensée

Auparavant et avant Mme la préfète, M. **Jean-Claude SIMON**, de l'association "Moissac, ville des Justes oubliée", Mme **Francine THEODORE-LEVEQUE**, déléguée régionale pour Yad Vashem, surent trouver les mots pour rappeler cette page douloureuse mais ô combien honorifique et courageuse des Moissagais de l'époque.

C'est sous les applaudissements chaleureux du public présent que le prix fut alors remis aux élèves par le lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN**, prix qui en janvier 2021 a été placé sous le haut patronage de Mme **Geneviève DARRIEUSSECQ**, ancienne ministre déléguée aux Anciens combattants.

Outre les personnalités déjà citées, on notait la présence de M. le sous-préfet **Arnaud SORJE**, de M. Lieutenant-colonel **Christophe MASSE**, de Mme **Laura GARNIER**, directrice régionale de l'ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre), de M. **Jérôme CRAS**, directeur des Archives départementales, de M. **Axel ZAAFOUR**, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture, de M. **Robert DELBES**, président d'honneur de l'ANMONM82, et du lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, trésorier de l'ANMONM82.

Une boisson rafraîchissante offerte par la sous-préfecture concluait agréablement cette digne et mémorable manifestation, qui met à sa juste place l'épisode des enfants juifs protégés des nazis par les généreux Moissagais.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



8 mai 2024 : Remise du Prix de l'Initiative Mémoirelle

Le 8 mai 2024, se tenait à Septfonds les traditionnelles commémorations en mémoire de la fin de Seconde Guerre mondiale et de la capitulation de l'Allemagne nazie.

En effet, sous l'impulsion de madame **Nadine SINOPOLI**, maire de Septfonds et



de son conseil municipal, le parcours mémoriel débutait à 10 h00 avec une belle cérémonie au monument aux morts avec la présence de quelques porte-drapeaux dont une jeune, **Abigail**, pour l'association nationale des membres de l'Ordre National du mérite, section de Tarn-et Garonne. (ANMONM82). Pour cette jeune fille de 17 ans c'était son baptême après avoir participé à une formation en avril sous la responsabilité de l'ONaC/VG.



Comme chaque année, les participants se sont rendus ensuite au cimetière espagnol,

à l'Oratoire polonais, au Mémorial du camp de Jude pour finir à la Stèle juive au square Henri Grau. C'est lors de cette dernière étape qu'avait lieu cette belle remise de prix.

En effet à côté de la Stèle Juive, un arbre mémoriel a pris place. Après l'inauguration officielle de l'œuvre par madame **SINOPOLI**, madame **Edwige DARRACQ** sous-préfète de Montauban, mademoiselle **Shana LEVI**, et du responsable de la communauté juive de Montauban, les trois jeunes présents de la classe de 1^o Bac Pro ouvrage du bâtiment, option métallerie du campus Saint Lubin de Caussade, Apprentis d'Auteuil ont présenté la genèse et la réalisation de leur projet. Leurs encadrants dont madame **Bénédicte VEYRAC-BEN AHMED** ont accompagné ces jeunes pour ce moment important pour eux.

Dans leurs discours réalisés à trois, ils ont fait apparaître la symbolique qui s'explique ainsi : les enfants cachés et sauvés sont les feuilles encore sur l'arbre les branches et le tronc sont les personnes qui ont caché, sauvé et permis la survie des enfants juifs durant cette triste période. Les feuilles tombées au sol, chacune porte le prénom d'un des enfants juifs déportés depuis Septfonds et tués.

Puis ce fut au président de l'ANMONM 82, le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, de prendre la parole et de procéder à ladite remise du prix. Il rappela que ce prix vraiment récent car c'est le dernier né au sein de notre association. Il a été créé en octobre 2021 pour faire suite à une convention de partenariat qui a été signée au niveau national avec la direction de l'ONaC/VG et le siège national de l'ANMONM. Au sein du département l'association n'a remis de prix qu'une seule fois en 2022.



Pour lui, grâce à leur engagement et à leur détermination, ces élèves ont fait revivre l'Histoire et rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Leur arbre mémoriel est un véritable témoignage de leur attachement à la mémoire collective et à la transmission des valeurs de paix et de respect. C'est donc avec une profonde émotion qu'il a félicité, au nom de la section de l'ANMONM de Tarn-et- Garonne, cette



classe pour leur travail exceptionnel et leur dévouement à la cause de la mémoire. Il leur remet un magnifique trophée.



Bravo à eux.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82





RALLYE DE LA CITOYENNETE

17 mai 2022 : Rallye de la citoyenneté au Lycée Capou de Montauban

Depuis plus de deux ans la section de l'ANMONM82 attendait avec impatience de participer au Rallye de la citoyenneté. La crise sanitaire dû au COVID-19 a empêché sa tenue. Mais 2022 fut la bonne année, c'est ainsi que des membres du comité de section le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, et Monsieur **Bernard VALETTE**, de bonne heure, ont rejoint le lycée Capou de Montauban, lieu du rallye. Des membres de la société de la légion d'Honneur et des membres de la médaille militaire tenait également un atelier relatif à leur association. Il ne faut pas oublier la présence des trois drapeaux de nos associations qui ont officié lors de la cérémonie des couleurs du matin et lors de la remise des prix en fin de journée.

Le Trinôme Académique composé des responsables départementaux de l'Éducation Nationale, de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (I.H.E.D.N.), du Ministère de l'Agriculture et de la Délégation Militaire Départementale (DMD) a décidé de reconduire pour l'année 2022, un rallye citoyen en collaboration avec l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC-VG).



Représentants du Trinôme académique dans le Tarn-et-Garonne :

Education Nationale : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, **M. Pierre ROQUES**. Autorité Militaire : Le commandant de la base de défense de Montauban, Délégué Militaire Départemental de Tarn-et-Garonne, Commandant d'armes de Montauban, Colonel **Fabrice DUDA**. IHEDN : Représentant départemental de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, **M. Patrice GEORGES**. Ministère de l'Agriculture : Représentant départemental de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.A.F) Occitanie, Mme **Aurore LOUIS**.

Pour le Colonel **DUDA**, reprenant le protocole Education Nationale Défense : « L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires ».

Opérations extérieures et maintien de la paix



Cette année 2022 est axée sur le thème des « Opérations extérieures et de maintien de la paix contemporaines », l'organisation de ce rallye visait à développer l'esprit citoyen des jeunes et les inciter au travail de mémoire.

Par la rencontre de partenaires institutionnels et de corps constitués en uniforme, cette journée a permis de concourir au renforcement du lien Armées-Nation, mais aussi de favoriser le renforcement de l'esprit d'équipe.

C'est ainsi que le mardi 17 mai, quatorze équipes de six élèves de classe de troisième, représentant les six classes de Défense du département, ont participé à cette activité qui s'est déroulée au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Capou, autour d'ateliers sportifs et ludiques, animés par les partenaires.

Les établissements représentés étaient les Collège Flamens à Castelsarrasin en lien avec le 31^{ème} RG ; Collège Azana à Montauban en lien avec le 9^{ème} RSAM ; Collège La Sainte Famille à Moissac en lien avec le 31^{ème} RG ; Collège Sainte-Claire à Dieupentale en lien avec le GSBDD ; Collège Institut Familial à Montauban ; Collège Perbosc à Lafrançaise ; LEGTA Capou. Cette édition a permis ainsi aux classes de Défense de se



rencontrer et de renforcer leurs synergies pour leur actions futures.

Le fil rouge retenu pour cette édition était « les opérations extérieures et les engagements modernes » sans oublier le maintien de la paix. L'organisation de ce rallye visait à développer l'esprit citoyen des jeunes et les inciter au travail de mémoire. De plus, par la rencontre de partenaires institutionnels et de corps constitués en uniforme, cette journée a permis de concourir au renforcement du lien Armées-Nation, mais aussi de favoriser le renforcement de l'esprit d'équipe. Le rallye s'est déroulé sous forme de course d'orientation entre pôles d'atelier animé par le fil rouge.

Notre section de l'ANMONM82, comme les autres ordres nationaux, était chargée d'animer un atelier intellectuel. Après une présentation des deux ordres nationaux et de la médaille militaire, les jeunes devaient répondre à des questionnaires particuliers à chaque ordre. Une note fut remise à chaque groupe afin que les équipes puissent être départagées.



Les partenaires

Associations patriotiques, CSNJ /SNU, ONACVG, Régiments, Commissariat des Armées, CIRFA, Entités militaires de la BDD, Gendarmerie, Ateliers agricoles, Police.

Une cérémonie de remise des prix par les autorités, aux équipes lauréates, est venue clore cette belle journée ensoleillée. Chacun a pu repartir avec un trophée et des cadeaux, mais le plus important reste la symbolique de l'action qui devrait rester dans les mémoires

de nos jeunes et leur permettre de devenir des Citoyens.

Les résultats

Equipe – « Tous pour un » – Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Equipe – « Un pour Tous » – Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Equipe – « Daguet » – Collège Institut Familial à Montauban

Equipe – « Sarajevo » – Collège Flamens à Castelsarrasin

Equipe – « Bir Hakeim » – Collège Flamens à Castelsarrasin

Equipe – « Diodon » – Collège Institut Familial à Montauban

Equipe – « Az'9 » – Collège Azana à Montauban

Equipe – sans nom – Collège Ste Claire à Dieupentale

Equipe – « Les Vikings » – Collège Ste Famille à Moissac

Equipe – « Les Snipers » – LEGTA Capou à Montauban

Equipe – « Les Cobras » – Collège Ste Famille à Moissac

Equipe – « Les Winx » – Collège Ste Famille à Moissac

Equipe – sans nom – Collège Ste Claire à Dieupentale

Equipe – « Les voltigeurs » – LEGTA Capou à Montauban



L'équipe qui a gagné l'édition 2022 est l'équipe « Tous pour un » du Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise suivie de très près de l'équipe « Un pour Tous » également du Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise. Sur la troisième marche du podium se trouvait l'équipe « Daguet » du Collège Institut Familial à Montauban.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle et dans une grosse chaleur. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



18 avril 2023 : Rallye de la citoyenneté au CIEC de Castelsarrasin

Cette année les sections départementales des ordres nationaux et de la médaille militaire avaient rendez-vous le mardi 18 avril au centre d'instruction élémentaire de conduite de Castelsarrasin pour le 5^e rallye citoyen. Le matin très tôt à l'initiative de la Délégation Militaire Départementale et s'appuyant sur le trinôme académique composé des responsables départementaux de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (I.H.E.D.N), du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, et de la Délégation Militaire Départementale (DMD) de Tarn-et-Garonne, les organisateurs mettaient en place la dernière touche pour que les différents stands soient prêts à accueillir les élèves venus de tout le département et pour certains de départements voisins.



C'est ainsi que des membres du comité de section le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, et Monsieur **Bernard VALETTE** de bonne heure et de bonne humeur ont rejoint la CIEC lieu du rallye. Des membres de la société de la légion d'honneur et

des membres de la médaille militaire tenaient également un atelier relatif à leur association.

Il ne faut pas oublier la présence des trois drapeaux de nos associations qui ont officié lors de la cérémonie des couleurs du matin et lors de la remise des prix en fin de journée.

Le thème cette année avait pour thème « Au service de la France ». Ce rallye citoyen se voulait un moment de rencontre avec ceux qui servent la France.



Notre section de l'ANMONM82, comme les autres ordres nationaux, était chargée d'animer un atelier intellectuel. Après une présentation des deux ordres nationaux et de la médaille militaire, les jeunes devaient répondre à des questionnaires particuliers à chaque ordre. Une note fut remise à chaque groupe afin

que les équipes puissent être départagées.

Toute la journée les 35 équipes de classes de troisième, parmi lesquelles, les six classes de défense, représentant 14 établissements scolaires et plus de 250 élèves, ont participé à une activité autour d'ateliers sportifs et ludiques animés par 31 partenaires.



Les jeunes ont vécu sous forme d'activités ludiques diverses thématiques portées par les partenaires institutionnels, police, gendarmerie, armée, croix rouge, associations patriotiques, Douanes, Préfecture, Région, musée, Office français de la Biodiversité.

Ces ateliers avaient pour objectif de susciter une émulation au sein des équipes, de créer un esprit d'entraide pour briser l'individualisme ambiant, de développer l'esprit civique des jeunes par la rencontre avec des partenaires institutionnels et les corps constitués en uniforme, et de concourir au renforcement du lien Armée Nation. Et le résultat était à la hauteur des attentes car c'était un vrai bonheur de voir ces jeunes participer, s'entraider, se stimuler.



La journée s'est terminée, après le goûter, par une cérémonie de remise des prix par les autorités, aux équipes lauréates. Cette année c'est le collège J Rostand de Valence d'Agen qui se positionne à la première place.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle et dans une grosse chaleur. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

25 avril 2024 : Rallye de la Citoyenneté : Une Célébration de l'Engagement Jeune

Pour cette sixième édition du rallye citoyen, surnommée « Olympiades citoyennes », près de 500 jeunes ont répondu présent, affichant une participation deux fois plus élevée que l'année précédente.

Sous le thème inspirant « De la flamme patriotique 1944 à la flamme Olympique 2024 », l'événement s'est tenu dans le cadre sécurisé du Centre International d'Education Civique (CIEC) de Castelsarrasin.



Notre association a comme chaque année répondu présente avec la présence de certains membres de notre comité comme votre serviteur, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN** notre trésorier et nos deux vice-présidents, M. **Bernard VALETTE** et le lieutenant-colonel (r) **Thierry MANIEZ**. Nous avons ainsi pu tenir un atelier sur l'ordre national du Mérite et sur les actions de l'ANMOMNM 82. Les participants devaient à l'issue répondre à plusieurs questions.



Une Mobilisation Exceptionnelle

Ce rallye, organisé par l'académie de Toulouse, le ministère des Armées, l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN), et le ministère de l'Agriculture, a connu un grand succès. En effet 62 équipes de jeunes, constituées d'élèves de classes de troisième et de seconde du département, se sont affrontées dans une ambiance festive et conviviale. La météo, habituellement capricieuse à cette période, a également joué en faveur de cet événement, permettant aux participants de profiter pleinement de leur journée.



Des Ateliers Variés pour Valoriser la Citoyenneté

Les jeunes ont eu l'opportunité de participer à 39 ateliers animés par divers partenaires, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Ces ateliers, abordant des thèmes en lien avec les valeurs de citoyenneté, ont permis aux équipes de gagner des points pour remporter le trophée tant convoité. Chaque groupe a également choisi un nom, une tenue, et même un cri de guerre, renforçant ainsi l'esprit d'équipe et de cohésion.



Des organisations telles que la Croix-Rouge, les pompiers, la gendarmerie, et le musée de la Résistance, parmi d'autres, ont proposé des activités ludiques et enrichissantes. Des jeunes de l'EPIDE (Établissement Public d'Insertion de la Défense) de Toulouse ont également contribué à l'événement, animant des stands et réalisant des épreuves variées.

Un Soutien Institutionnel

Le préfet **Vincent ROBERTI**, accompagné de sa directrice de cabinet **Bénédicte MARTINEAU**, a salué l'engagement des jeunes participants. Il a déclaré : « C'est très réconfortant de voir notre jeunesse très impliquée et très engagée dans ces valeurs importantes. » Cette affirmation souligne l'importance de l'investissement des jeunes dans des causes telles que l'environnement, le service civique et la citoyenneté.

Le Lieutenant-Colonel **Christophe MASSE**, co-organisateur de ce rallye, a ajouté que cet événement vise à former une nouvelle génération de citoyens engagés, responsables et solidaires, en associant les valeurs olympiques aux valeurs des armées.

Des Témoignages Inspirants

Avant la remise des prix, les autorités, dont **Cyril LE NORMAND**, directeur départemental académique, ont encouragé les jeunes, tout comme des sportifs de haut niveau, valides et handicapés, qui ont partagé leur expérience et échangé avec eux. Cela a permis de renforcer l'importance de l'engagement personnel et collectif.



C'est finalement le collège Antonin Perbosc de Lafrançaise, dont l'équipe a choisi le nom de Baron de Coubertin, qui a remporté cette édition. L'école s'apprête déjà à défendre son titre l'année prochaine, mais le véritable acquis de cette journée reste la mobilisation et l'engagement des jeunes autour des valeurs républicaines telles que le respect, la solidarité et l'entraide.

L'Essence d'une Nouvelle Génération



Loin des stéréotypes négatifs souvent associés à la jeunesse d'aujourd'hui, cette édition du rallye citoyen démontre que la nouvelle génération est prête à s'investir pour l'avenir, affichant une volonté tangible de participer activement à la construction d'une société plus juste et solidaire. Un message d'espoir, alors que ces jeunes prennent la relève pour défendre les principes fondamentaux qui fondent notre République.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



FORUM DE LA CITOYENNETE

21 avril 2022 : Le deuxième forum de la citoyenneté au Lycée Capou.

Les élèves de 1ère SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires) au Lycée Agricole Capou de Montauban, organisaient le 21 avril, pour la deuxième fois, un forum de la citoyenneté.



Ils étaient accompagnés dans l'organisation de ce projet par trois enseignants, **Isabelle CARDO**, **Cédric COMBES** et **Karine RODILLA**. Etant partenaire depuis deux ans avec le lycée Capou dans le cadre de prix de l'encouragement au civisme, l'ANMONM82 avait été sollicité pour être partenaire dans cette manifestation. C'est avec une grande joie que le comité de section avait décidé d'y participer.



Leur objectif était d'initier tous les apprenants de l'établissement aux différentes formes d'engagements possibles sur le territoire, de susciter l'engagement et de valoriser ceux existants, tout en sensibilisant à la différence à travers le sport adapté.

Divers stands animés par les partenaires étaient regroupés par pôle. L'ANMONM82 avait mis en place un atelier sur l'Ordre National du Mérite et son association. le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, et Monsieur **Bernard VALETTE** ont tenu cet atelier.



De nombreux jeunes sont passés écouter la bonne parole de notre compagnon **Bernard**, passionné dans son discours.

Sur le site différents pôles étaient mis en place et notre section appartenait au pôle défense, reconnaissance de la nation, avec la Légion d'honneur, l'Ordre national du mérite et l'ONACVG.

C'est environ une centaine d'élèves qui ont pu tourner dans les différents stands, échanger avec les partenaires présents et gageons que cette journée particulièrement réussie, malgré une météo maussade, devrait permettre de susciter de nouvelles vocations.

Une très belle journée pour les élèves et les partenaires riches en échanges pour tous. A renouveler en 2023.



Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

13 avril 2023 : Le troisième Forum de la Citoyenneté au Lycée Capou.

Un Élan d'Engagement

Le 13 avril dernier, le Lycée Agricole Capou de Montauban a vibré au rythme de la citoyenneté à l'occasion de son troisième forum organisé par les élèves de 1ère SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires). Sous la bienveillance de trois enseignants dévoués, **Isabelle CARDO**, **Cédric COMBES** et **Karine RODILLA**, cette manifestation a pris une ampleur significative, rassemblant divers acteurs autour d'un objectif commun : sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'engagement sur le territoire.

Partenaire historique du lycée dans le cadre du prix de l'encouragement au civisme, l'ANMONM82 a accepté avec enthousiasme de participer à cet événement. Le comité de section a ainsi contribué à enrichir le programme, apportant son expertise et son expérience à un public avide de découvertes.

L'objectif de cette journée était clair : initier les apprenants à l'engagement civique, valoriser les initiatives existantes et sensibiliser à la différence, notamment à travers le prisme du sport adapté. Pour cela, divers stands animés par des partenaires étaient regroupés par pôle, créant un espace d'échanges et d'apprentissage.



Parmi les différents ateliers proposés, l'ANMONM82 a mis en place un stand consacré à l'ordre national du Mérite et à son association le lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**, et Monsieur **Bernard VALETTE** ont animé cet atelier avec passion, captivant l'attention des jeunes présents.



Bernard, en particulier, a su transmettre son enthousiasme et sa connaissance des enjeux liés à la reconnaissance et à l'engagement civique.

Le forum s'est structuré autour de plusieurs pôles, dont celui de la défense et de la reconnaissance de la nation, regroupant des distinctions telles que la Légion d'honneur, la Médaille militaire, l'ordre national du Mérite, et l'ONaC/VG. Cette diversité de thèmes a permis aux élèves d'explorer différentes facettes de l'engagement citoyen et de rencontrer des acteurs impliqués dans ces domaines.

Environ une centaine d'élèves ont ainsi pu circuler entre les stands, échanger avec les partenaires et s'enrichir d'expériences variées. Les retours ont été très positifs, et il est à espérer que cette journée incitera de nouveaux jeunes à s'investir dans des actions citoyennes.

Ce forum a été une véritable réussite, riche en échanges et en découvertes pour tous les participants. Les élèves et les partenaires ont partagé des moments d'échanges constructifs, renforçant ainsi le lien entre la jeunesse et le monde de l'engagement.

Rendez-vous est donc pris pour 2024, afin de renouveler cette belle initiative et continuer à bâtir ensemble un avenir citoyen et engagé.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



26 septembre 2024 : Le quatrième Forum de la Citoyenneté au Lycée Capou.

Une Journée d'Échanges et de Découvertes

Le jeudi 26 septembre, le Lycée Agricole Capou de Montauban a accueilli sa quatrième édition du forum citoyen, brillamment orchestré par les élèves de terminale SAPAT (Services aux personnes et animation dans les territoires). Soutenue par l'engagement des enseignants **Isabelle CARDO**, **Carine RODILLA**, et **Cédric COMBES**, cette initiative a rassemblé divers acteurs de la citoyenneté et a permis de créer un espace d'échanges enrichissants au sein de l'établissement.

Un Événement Sous le Signe de la Citoyenneté

Comme lors des éditions précédentes, la section du Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) a été un partenaire essentiel, offrant des informations précieuses sur l'Ordre National du Mérite et son rôle dans la société. Malgré une météo capricieuse, avec de la pluie menaçante, élèves et partenaires ont su faire preuve d'adaptabilité, contribuant ainsi à un événement qui a accueilli environ 90 participants.

Le forum a proposé un impressionnant total de 28 stands, organisés autour de cinq pôles thématiques : la défense et la reconnaissance de la nation, la jeunesse, le monde associatif, la santé, ainsi que le handicap et le sport adapté. Le pôle défense, en particulier, a vu la participation de l'ANMONM, de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, renforçant ainsi les liens entre générations.

Engager les Jeunes dans la Citoyenneté



Madame **Aurore LOUIS**, proviseure du lycée, a souligné l'ambition du forum : « L'objectif recherché est de susciter et valoriser l'engagement citoyen sur le territoire, en initiant les apprenants aux notions essentielles de bénévolat et d'engagement associatif, tout en les sensibilisant à la différence. » Cette mission a été entendue, puisque près de 260 jeunes, allant des classes de 4^{ème} aux BTS, ont arpenté les stands. Un grand nombre d'entre eux, près de 180, se sont arrêtés à l'atelier de l'ANMONM, engageant des dialogues enrichissants avec des membres, dont le président, le Lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, son vice-président Lieutenant-colonel (r) **Thierry MANIEZ** et le trésorier de l'association le lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**.



Ces échanges ont permis aux jeunes de mieux appréhender la valeur de la reconnaissance nationale et de s'imprégner des valeurs de l'engagement citoyen.

Un Soutien Visible de la part des Autorités

Le préfet **Vincent ROBERTI** a également marqué de sa présence cette belle initiative, témoignant de son soutien en parcourant les différents stands, avec une attention particulière accordée à l'ANMONM 82, dont il est un fidèle adhérent. Sa visite a été l'occasion de réaffirmer l'importance cruciale de l'engagement citoyen et de la reconnaissance des actions des associations.



Vers une Cinquième Édition Prometteuse

Le succès de ce forum citoyen s'est conclu par un débriefing entre les organisateurs et les partenaires impliqués. L'enthousiasme général et l'intérêt suscité par cet événement laissent présager une cinquième édition encore plus riche en échanges et en découvertes pour l'année prochaine. Les élèves du Lycée Capou continuent ainsi de porter haut les valeurs de la citoyenneté et de l'engagement, tout en se forgeant un avenir plein de promesses.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2025, où l'ANMONM82 sera à nouveau présente pour participer à cette belle manifestation.

Lieutenant-colonel(H) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



